

ÉDITO

TEMPÊTE KLAUS

9 mois après où en est-on ?

Globalement, rien n'a bougé ! Si, cette catastrophe nous a démontré l'importance des services publics de proximité et du dévouement des agents qu'ils soient territoriaux, pompiers, EDF, Poste, Telecom, radio locale... À ce jour, aucune leçon n'a été tirée, aucune réunion n'a été convoquée pour examiner avec tous les acteurs locaux, des plans d'urgence de sauvetage, d'évacuation, d'aide, en cas de catastrophe naturelle ou autre, Rien !

Pire, face à cette catastrophe économique, écologique et sociale qui méritait des mesures d'urgences exceptionnelles dans une filière déjà touchée par la crise, les promesses du ministre de l'agriculture (Michel Barnier) de valoriser le bois par l'exploitation ne sont restées qu'au stade des promesses. Maintenir une valeur décente pour les bois de qualité que l'on pouvait stocker et exploiter les chablis le plus vite possible avant qu'ils ne s'abîment, ces deux conditions n'ont pas été remplies.

Les sylviculteurs attendent toujours des aides. Les banques, après avoir obtenu des aides royales du gouvernement, sont restées sourdes à toute demande. On peut de donc se poser la question de savoir si le plan du gouvernement avait bien pour but de résoudre la crise consécutive à la tempête, alors que 9 mois après, rien n'est commencé. Aujourd'hui, cette incapacité se traduit par un pillage de la lande.

Cela pose à terme un problème industriel. Les deux tempêtes (1999-2009) ont amoindri le potentiel du massif aquitain. Le volume de bois sur pied est tombé de 166 millions de m³ en 1999 à 86 millions de m³ après le passage de Klaus. C'est un massif amputé de près de la moitié de la ressource qui sort de cette épreuve.

Devant ce paysage de désolation, certains propriétaires recherchent aujourd'hui des revenus de substitutions, avec notamment l'implantation sur leur terrain de panneaux photovoltaïques.



Ces implantations proposées par EDF, y compris à certaines collectivités locales, nous interrogent : Comment l'État va-t-il organiser l'insertion des énergies nouvelles dans une région où l'exploitation de la forêt et l'agriculture sont des activités prédominantes ?

Replanter la forêt, c'est non seulement assurer les emplois de demain, mais aussi maintenir le rôle dans l'écosystème d'une des plus grandes forêts d'EUROPE.

L'État et l'Europe doivent très rapidement intervenir à hauteur des besoins nécessaires, tout en menant de pair, une réflexion sur le potentiel industriel, économique et écologique de la forêt.

La CGT propose la tenue d'une table ronde associant les sylviculteurs, les communes forestières, les élus des territoires, les industriels, les organisations syndicales et patronales.

Cette réflexion doit permettre de décider et de mener des actions concrètes qui répondent aux besoins immédiats et futurs des territoires, des populations qui veulent travailler pour vivre en Aquitaine.

Jacques Corrihons

→ SOMMAIRE :

ÉDITORIAL → p.1
ÉTAT DES LIEUX → p.2

EMPLOIS FILIÈRE BOIS → p.3
PÉTITION → p.4

TARIF : 0,10 €

AU LENDEMAIN DE LA TEMPÊTE QU'EN EST-IL ?

Repères :

- 34 000 emplois directs.
- L'Aquitaine dispose de la plus grande ressource de bois sur pied d'Europe ; elle est la région la plus boisée et la plus productive de France.
- Les Landes de Gascogne : 1 million d'ha, 5 millions de m³ exploités par an.
- La forêt, c'est 10% de l'emploi industriel en Aquitaine.
- Un chiffre d'affaires de 2,5 Milliards d'€uros, (plus que les vins de Bordeaux).
- 10% de la valeur ajoutée produite en Aquitaine.
- Une filière excédentaire dans la balance commerciale régionale.
- Une forêt privée à 92% (dont 20% des propriétaires détiennent 80%), cultivée et protégée.



Voilà ce que nous disons au lendemain de la tempête « KLAUS » :

40 millions de m³ – soit 6 années de production de l'ensemble des industries – de bois au sol doivent être coupés, triés, stockés dans les plus brefs délais.

Pour cela, il faut mettre en place des aires de stockage sous aspersion en nombre suffisant pour compenser le manque de bois pour les prochaines années.

Tout cela ne pourra être mis en œuvre que si les aides de l'État arrivent au plus vite et de manière suffisante pour ne pas voir disparaître des milliers d'emplois de la forêt d'Aquitaine... »

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Des promesses non tenues :

Quelques jours après la tempête, le gouvernement par la voix du ministre de l'agriculture, s'était engagé à verser près de 600 millions d'aides pour le dégagement des forêts, la création de 30 aires de stockage sous aspersion (sur 70 nécessaires) où le bois serait entretenu et conservé.

Aujourd'hui, huit mois après la catastro-

phe, seuls 90 millions d'euros ont été engagés et 5 aires de stockage ont été créées.

Ainsi, la majorité des arbres tombés le 24 janvier sont encore au sol. Plus grave, le « bleu » (pourriture du pin) s'installe et dévalorise l'utilisation de ce bois.

Aucune politique de reboisement n'a été arrêtée et le plan d'urgence tempête que réclame la CGT auprès des préfetures en cas de nouvel incident climatique, n'a pas encore été élaboré.

L'emploi doublement frappé :

A la crise financière qui réduit les commandes dans la construction et le papier, s'ajoutent l'arrivée en masse de bois, des stocks de production difficiles à écouler et des périodes de chômage qui s'annoncent. Certaines entreprises ont engagé des périodes de formation pour les salariés afin d'éviter le chômage partiel. D'autres, comme les papeteries, font tourner les machines au maximum pour des questions de rendement, au risque de devoir arrêter la production si les stocks de papier ne peuvent plus être écoulés. Certaines entreprises de papier, comme celle de Bègles, travaillent exclusivement pour la

construction, avec la situation que l'on connaît dans cette branche.

Des enjeux environnementaux importants :

Considérée comme un des poumons de l'Europe, la forêt de Gascogne n'est plus en capacité de remplir cette fonction. Avec 80% de la forêt détruits, les questions de son nettoyage pour éviter une propagation de la maladie bleue aux parties saines et du reboisement sont posées. Le débat autour de la taxe carbone doit nous faire réfléchir sur l'impact national et européen de la forêt de Gascogne. Forts de cet argument, nous devons pour des raisons écologiques et économiques, obtenir un plus grand engagement de l'État et de l'Europe dans la gestion de cette crise et dans la prise en compte de l'avenir de notre forêt.

Une forêt privée à près de 90 % et des collectivités locales en difficulté :

Si la grande majorité de la forêt appartient à des propriétaires privés, il est important de préciser que 80% de ce domaine privé appartiennent à 20% de propriétaires.

De nombreuses communes « soumises » ou « non soumises » à la gestion par l'État (via l'ONF) tirent des revenus parfois importants de la vente du bois. Dans certaines de ces collectivités locales, se pose aujourd'hui la question du maintien des emplois territoriaux liés à la forêt et du financement des projets engagés.

Si le reboisement paraît évident pour assurer un avenir à long terme, les démarches d'EDF Énergies Nouvelles auprès de ces communes et de propriétaires, pour implanter des espaces photovoltaïques, semblent séduire.

Philippe Médiavilla

QUELLES PROPOSITIONS POUR SAUVEGARDER ET DÉVELOPPER LES EMPLOIS DE LA FILIÈRE BOIS ?



Le pin, une matière première aux nombreux débouchés :

Dans la construction, la chimie, la pharmacie, la production d'énergie, l'isolation thermique, le papier, etc. le pin possède d'insoupçonnables qualités et formes d'utilisation possibles.

Aussi, la question de nouveaux débouchés doit être posée à l'instar de ce laboratoire girondin qui a mis au point une technique permettant la fabrication d'enrobé pour les routes, à partir de la résine du pin maritime.

Il s'agit donc bien de voir à quels besoins peut répondre le pin et exiger les investissements nécessaires pour son utilisation optimale.

Contribuer à la préservation de l'environnement :

Véritable poumon de l'Europe, la forêt de Gascogne joue un rôle majeur dans l'absorption et la transformation du CO₂. Or, suite aux dégâts qu'elle a subits, la forêt ne joue plus ce rôle. Au moment où l'on aborde la question de la taxe carbone, n'y a-t-il pas lieu d'imposer le débat sur l'avenir de la forêt en Aquitaine au niveau européen ?

Replanter la forêt, la cultiver et l'entretenir, c'est non seulement assurer les emplois de demain mais aussi maintenir le rôle dans l'écosystème d'une des plus grandes forêts d'EUROPE.

De plus, avec cette ressource naturelle il est possible de répondre à un certain nombre de besoins locaux au travers d'une production locale, limitant ainsi les transports, et par là même, leur impact sur l'environnement.

Des débouchés nouveaux pour répondre aux besoins des Aquitains, que nous vous invitons à débattre :

- **Le logement** : Le pin maritime peut entrer dans la construction de logements (maisons en bois, logements collectifs, structures publiques, intervention dans la construction...) et la fabrication de mobilier et d'ameublement. Une production massive et de série permettrait de faire baisser les coûts. La cellulose du pin et la sciure peuvent contribuer aux isolations thermique et phonique. Les collectivités territoriales doivent montrer l'exemple en intégrant le pin dans leurs projets de construction et d'aménagement de structures publi-

ques (écoles, bâtiments publics...).

- **Le chauffage et la production d'énergie** : Le bois restant après bucheronnage et nettoyage de la forêt (branches, souches, etc.), les copeaux, les granulés peuvent être utilisés pour le chauffage et les chaudières bio masse produisant de l'énergie.
- **La chimie** : La cellulose, le jus qui en est extrait ainsi que la résine entrent dans la fabrication de produits d'entretien, de colles et vernis, mais aussi de cosmétiques et d'enrobés pour les routes. De nouvelles techniques de récupération de la résine existent et méritent d'être étudiées, expérimentées et mises en œuvre. Son utilisation fait l'objet d'études poussées.

La production de papier et ces propositions de nouveaux débouchés, nous impose d'aborder deux questions :

1. La gestion publique de la forêt pour répondre à ces objectifs.

- Des études sont à reprendre sur les possibilités de plantation d'essences différentes.
- L'intervention publique est incontournable pour dégager la gestion de la forêt et son devenir des seuls intérêts à court terme du marché.

2. L'élaboration et le développement de formations professionnelles visant à répondre aux besoins d'emploi et qualification.

- Cela concerne les métiers existants et leurs évolutions nécessaires comme la création de nouveaux métiers pour répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Philippe Médiavilla

ENSEMBLE, DEMANDONS L'ORGANISATION D'UNE CONCERTATION RÉGIONALE.



A la lecture de ce bulletin, chacun(e) peut constater que les enjeux liés à la forêt d'Aquitaine dépassent largement les seuls intérêts des salariés de la filière bois.

La capacité de ce secteur à créer des emplois (34 000 emplois directs aujourd'hui en Aquitaine), la dimension écologique, les possibles réponses dans la proximité à des besoins vitaux pour les Aquitains, montrent que nous sommes toutes et tous concernés.

Aussi, la CGT Aquitaine vous invite à vous exprimer sur ces enjeux et à intervenir pour sauvegarder et développer les emplois dans ce secteur.

Bien sûr, la CGT vous tiendra informé de l'évolution de ce dossier par le biais de son mensuel « Aquitaine informations ».

De plus, si vous souhaitez diffuser largement cette information, nous vous invitons à faire connaître le site de la CGT Aquitaine www.cgt-aquitaine.com sur lequel il est possible de télécharger ce document et de réagir au travers d'un forum.

Enfin, la période de luttes qui s'ouvre avec notamment la manifestation à Paris le 22 octobre 2009 pour l'emploi industriel, nous donne une opportunité pour mettre en avant les propositions CGT pour le devenir de la filière bois.

Pour faire avancer les propositions de la CGT, il faut les faire connaître, en débattre avec les salariés et la population puis les porter ensemble auprès des décideurs institutionnels et politiques.

C'est pourquoi, nous vous invitons à signer et faire signer la pétition ci-dessous, qui soutient la demande de la CGT d'organiser une table ronde régionale sur l'avenir de l'emploi dans la filière bois.



Aquitaine
la cgt

Parce que l'avenir de la forêt et des emplois qu'elle génère en Aquitaine nous intéresse, nous soutenons la demande d'organiser une table ronde réunissant les organisations syndicales, les employeurs, les sylviculteurs, les élus régionaux et les représentants de l'État. Nous nous engageons par notre signature à agir pour la sauvegarde du massif forestier d'Aquitaine et des 34 000 emplois directs qui en découlent.

Nom - Prénom	Adresse	Signature